

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VIOLAY  
Séance du 12 Décembre 2023**

**Réf. 2023.10.07**

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de VIOLAY, dûment convoqués par le maire dans les délais légaux, le 07 décembre 2023, se sont réunis en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie

- ✓ Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
- ✓ Nombre de conseillers municipaux présents : 11
- ✓ Nombre de conseillers municipaux votants : 15

**Présents :**

CHAVEROT Véronique	CHAVEROT Gilbert
PALAIS Jean-Claude	GIROUD Marc
POIRON Jean-Pierre	PERRIER Guy
COLLON Colette	BISSAY David
DENIS Chantal	LAURENT Michel
	BLANCHARD Valérianne

**Excusées :**

ESCOFET Danièle (pouvoir à CHAVEROT Véronique)  
SERRAILLE Joëlle (pouvoir à POIRON Jean-Pierre)  
LANGE Audrey (pouvoir à COLLON Colette)  
MESSAOUDI-PERRET Merryll (pouvoir à Michel LAURENT)

**Secrétaire de séance : PALAIS Jean-Claude**

**Objet : Construction d'un préau semi fermé avec vestiaires et douche –  
Acquisition pare-ballons pour terrain multisports et toilettes pour l'aire de la tour  
Matagrín : Demande de subvention auprès du Département au titre de la ligne  
« Sport Nature » - Renforcement de l'offre**

La commune de VIOLAY a été labellisée village « sport nature » en 2020 et propose de nombreuses activités sportives de plein air apportant oxygénation, tonus et bien-être dans des paysages magnifiques. De nombreux sportifs viennent à VIOLAY pour s'entraîner seul ou avec des amis.

Madame le Maire annonce que la CCFE va déployer en 2024 une station trail dont Violay sera la porte d'entrée. Cette activité permettra d'élargir la palette d'offres déjà en place à VIOLAY.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les sportifs et répondre aux critères du label (Sport Nature), Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de travaux 2024 qui concerne la construction d'un préau semi fermé avec vestiaires et douche à côté du terrain multisports, l'installation d'un pare-ballon puis le changement des toilettes de l'aire de la Tour Matagrín, .

Le préau semi fermé avec vestiaires et douche sera construit à proximité immédiate du terrain multisports. Il permettra aux sportifs de se changer et de prendre une douche.

Il est également envisagé d'équiper le terrain multisports d'un pare-ballons pour des raisons de sécurité, et ainsi éviter tout risque d'accident lorsque les joueurs sortent précipitamment de l'aire de jeux pour récupérer les balles et ballons s'échappant sur la place ou chez les riverains.

Par ailleurs, le site de la tour Matagrín étant doté de toilettes devenues obsolètes, Madame le Maire propose de les changer.

L'ensemble de ces projets s'élèvent à la somme de :

**Préau semi-fermé avec vestiaires et douche**

Devis SARL Manu TRIOMPHE.....	33 415.00 € HT
Devis TRIOMPHE Plomberie.....	<u>6 099.91 € HT</u>
Total préau.....	<b>39 514.91 € HT</b>

**Fourniture et pose d'un pare-ballons**

Devis ESA.....	<b>7 475.00 € HT</b>
----------------	----------------------

Toilettes pour aire de la Tour Matagrín

Abri devis Leroy-Merlin.....	632.76 € HT
Wc devis Leroy-Merlin.....	<u>199.00 € HT</u>
Total Toilettes.....	<b>831.76 € HT</b>

<b>TOTAL GENERAL.....</b>	<b><u>47 821.67 € HT</u></b>
---------------------------	------------------------------

Madame le Maire explique qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Département dans le cadre de l'appel à projet « Sport Nature » (Renforcement de l'offre) et demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce projet.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, pris connaissance du dossier soumis à son examen et en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les projets de construction d'un préau semi-fermé avec vestiaires et douche, la fourniture et la pose d'un pare-ballons, l'acquisition de toilettes pour l'aire de la tour Matagrín, l'ensemble pour un montant de **47 821.67 € HT** ;

- **SOLLICITE** auprès du Département une subvention dans le cadre de l'appel à projet Sport Nature – Renforcement de l'offre ;
- **DEMANDE** l'inscription du programme au budget de l'exercice 2024 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'opération et à en poursuivre l'exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Fait en Mairie, le 19 décembre 2023,

Le Secrétaire de séance,  
PALAIS Jean-Claude



Le Maire,  
Véronique CHAVEROT.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203341-20231212-20231007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2023

Affichage : 19/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Conformément aux dispositions de l'article L. 2131-1 du Code Général des collectivités territoriales, la date de publication sur le site internet de la commune attestée est le 19/12/2023.

Madame le Maire

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de LYON situé au 184 rue Duguesclin, 69433 LYON Cédex 03, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).